



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Exercice conjoint réalisé par la MAS, la BdF et l'ACPR afin de renforcer la réponse et la préparation transfrontières aux crises cyber

Paris / Singapour, 17 juin 2022. La Monetary Authority of Singapore (MAS), la Banque de France (BdF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ont réalisé hier un exercice conjoint de gestion de crise axé sur les menaces pesant sur la cybersécurité. L'exercice fait suite à l'accord de coopération en matière de cybersécurité signé entre la MAS, la BdF et l'ACPR en novembre 2019.

2 L'exercice conjoint a testé l'efficacité de la coordination et de la réponse des trois autorités financières face aux crises cyber lors de la gestion de scénarios tels que des attaques par rançongiciels (*ransomware*), par vulnérabilité de jour zéro (*zero-day vulnerability*) ainsi que des attaques sur la chaîne d'approvisionnement logicielle. Compte tenu du caractère mondial des cybermenaces et de l'interconnexion de nos systèmes financiers, la coopération transfrontière est devenue de plus en plus importante pour préserver la stabilité financière et la résilience des services financiers essentiels.

3 Vincent Loy, Directeur général adjoint (Technologie) de la MAS a déclaré : « L'exercice conjoint démontre l'engagement de la MAS, de la Banque de France et de l'ACPR à affûter notre réponse collective aux cyber-attaques de grande ampleur visant les institutions financières multinationales qui exercent des activités transfrontières, via des protocoles de partage d'informations efficaces. Cette coopération étroite améliore notre capacité à maintenir la résilience opérationnelle et la stabilité dans le système financier à l'échelle mondiale. »

4 Selon Nathalie Aufauvre, Directrice générale de la Stabilité Financière et des Opérations de la Banque de France, « l'expérience de la Banque de France dans la gestion de crises cyber a été précieuse pour préparer cet exercice conjoint avec la MAS, exercice qui a pleinement confirmé la capacité de nos autorités à échanger et à partager des informations de manière efficace en période de crise. Le cyber-risque étant transfrontière par nature, la réalisation d'exercices de crise à l'échelle internationale est essentielle pour améliorer notre niveau de préparation et de cyber-résilience collective, en particulier dans cette période de cybermenaces accrues. L'exercice illustre également la diversité de notre coopération

conjointe MAS-BdF après l'ouverture, en 2020, d'un bureau de représentation de la Banque de France pour la région Asie-Pacifique, implanté à Singapour. »

5 Pour Bertrand Peyret, Secrétaire général adjoint de l'ACPR, « la coopération avec la MAS nous permet de partager les meilleures pratiques sur les manières de faire face au nombre croissant de cybermenaces auxquelles sont confrontés les systèmes financiers. Elle nous rappelle également la nécessité pour les autorités de surveillance et les banques centrales, outre les procédures et protocoles requis des institutions financières, de disposer de procédures et de protocoles pour apporter une réponse à ces menaces, notamment au niveau transfrontière. »

À propos de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative chargée de la supervision du secteur bancaire et du secteur de l'assurance ainsi que de la préservation de la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection des clients des établissements supervisés et de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle dispose également de pouvoirs en matière de résolution.

<https://acpr.banque-france.fr/en>

À propos de la Banque de France

La Banque de France, membre de l'Eurosystème, est une institution indépendante dont les trois grandes missions sont la stratégie monétaire, la stabilité financière et la fourniture de services à l'économie. Elle contribue à la définition de la politique monétaire de la zone euro et assure sa mise en œuvre en France. Elle est chargée de la supervision des banques et des sociétés d'assurance et de la prévention des risques. Elle offre également un large éventail de services économiques aux entreprises et aux particuliers.

À propos de la Monetary Authority of Singapore

La Monetary Authority of Singapore (MAS) est la banque centrale de Singapour et son régulateur financier intégré. En tant que banque centrale, la MAS a pour mission de favoriser une croissance économique soutenue et non inflationniste par le biais de la conduite de la politique monétaire et d'une surveillance et d'une analyse macroéconomiques approfondies. Elle gère le taux de change du dollar de Singapour, les réserves de change officielles ainsi que la liquidité du secteur bancaire. En tant qu'autorité de surveillance financière intégrée, la MAS contribue à la solidité du secteur des services financiers grâce à la surveillance prudentielle de toutes les institutions financières établies à Singapour – banques, compagnies d'assurance, intermédiaires sur les marchés de capitaux, conseillers financiers et infrastructures des marchés financiers. Elle est également responsable du bon fonctionnement des marchés financiers, du respect des règles de bonne conduite et de l'éducation des investisseurs. La

MAS collabore aussi avec le secteur financier pour promouvoir Singapour en tant que centre financier international dynamique. Elle favorise le développement des infrastructures, l'adoption de technologies et le renforcement des compétences dans le secteur financier.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à :

Banque de France / Autorité de contrôle prudentiel et de résolution :

Banque de France – Service de la communication externe

Tél. : + 33 1 42 92 39 00

Courriel : presse@banque-france.fr

Unité Communication de l'ACPR

Courriel : presse@acpr.banque-france.fr

Monetary Authority of Singapore

Hidayah Rahim

Sous-directrice (Communications)

Monetary Authority of Singapore

Ligne téléphonique directe : + 65 64225609

Courriel : hidayah_rahim@mas.gov.sg

Jacqueline Ong

Directrice adjointe (Communications)

Monetary Authority of Singapore

Ligne téléphonique directe : + 65 6229 9159

Courriel : jacqueline_ong@mas.gov.sg